

Retrait de carte d'identité ou de passeport

Publié le 29/05/2024 – Mis à jour le 18/04/2025

Une fois le titre produit, vous allez recevoir un SMS automatique disant que le titre est arrivé sur son lieu de remise. Il est nécessaire de prendre rendez-vous pour son retrait.

Attention, vous avez 3 mois pour venir le récupérer. Passé ce délai, celui-ci sera détruit.

Information de contact



Ville de **Meudon**

Hôtel de Ville

Horaires : Lundi, mardi,

mercredi, vendredi

8h30-12h et 13h30-17h30

Jeudi et samedi

8h30-12h

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe

Horaires : Lundi, mardi,

mercredi, vendredi

9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél. : 01 41 28 19 40